



ANNONCEMENT

Troisième édition de l'Open du Mouchoir de Cholet Saison 2017-2018

La section **ACPG** Cholet Short-track de l'Association Choletaise de Patinage sur Glace organise l'Open du Mouchoir de Cholet de Short Track.

Le samedi 18 novembre 2017 de 12h00 à 19h00hrs

Patinoire Glisséo

Avenue Anatole Manceau

49300 Cholet

| | |
|---|---|
| 1. Inscriptions : | 2 |
| 2. Programme : | 2 |
| 3. Distances et catégories : | 2 |
| 4. Règles de courses : | 3 |
| 5. Récompenses : | 4 |
| 6. Glace et Pistes : | 4 |
| 7. Service médicale : | 4 |
| 8. Assurance : | 4 |
| 9. Equipement des patineurs : | 4 |
| 10. Réunion des coaches et team leaders : | 4 |
| 11. Divers : | 4 |
| 12. Organisation : | 5 |





Inscriptions

Les inscriptions doivent être réalisées sur le site internet
<https://www.short-track.fr> **au plus tard le 10 novembre 2017.**

ACPG Cholet Short-Track
Monsieur Jacques CRAIPEAU
1 rue Bel Air
49340 Trémentines
email : contact.choletshorttrack@gmail.com

Les inscriptions hors délais ne pourront pas être prises en compte.

Le montant des frais d'inscriptions est de **15 € par patineur**, à régler à l'accueil **avant la compétition**.

Leur paiement conditionne la remise des bonnets.

Une caution de 50 € par club est exigée pour la remise des bonnets, jusqu'à leur complète restitution à l'issue de la compétition.

Programme

samedi 18 novembre :

- 10h45 : Réunion des coaches
- 11h00 : Echauffements
- 12h00 : Début de la compétition

Participation

- ⤴ Tout patineur engagé est licencié Compétition à la **F.F.S.G.**
- ⤴ Cependant, sont admissibles les patineurs licenciés dans une fédération étrangère membre de l'**ISU** remplissant les conditions de temps si applicable.

Distances et catégories d'inscription

- ⤴ Catégorie Jeunes Lames
- ⤴ Catégorie Lames Confirmés
- ⤴ La catégorie des **Jeunes Lames** regroupera tous les patineurs juniors E et les **patineurs juniors D ayant un temps supérieur à 0'57" au 500m**. Les inscrits sont classés dans l'ordre du top France sur la base du 333m jusqu'à la date limite fixée par l'annonce. Les poules, établies au début de la compétition, seront immuables jusqu'à la fin de la compétition. Tous les patineurs sont acceptés sans condition de temps.

Le nombre de patineurs engagés par poule sera établi en fonction du nombre des patineurs inscrits dans la catégorie. Les groupes (poules) sont déterminés comme suit:





Lames d'Acier: les patineurs mixte hommes et dames les plus rapides
Lames de Fer: les patineurs mixte hommes et femmes suivants
Lames de Cuivre: les patineurs restants mixte hommes et femmes

| Jeunes Lames | Distances |
|------------------------|-----------------------|
| Lames d'Acier | 333 m - 500 m – 500 m |
| Lames de Fer | 333 m - 333 m – 500 m |
| Lames de Cuivre | 333 m - 333 m – 333 m |

▲ Pour la catégorie des **Lames Confirmés**, tous les patineurs Juniors C, B, A et Seniors sont acceptés sans conditions de temps. **Sont ajoutés les patineurs Juniors D ayant réalisés un temps inférieur à 0'57" au 500m.** Les inscrits sont classés dans l'ordre du top France sur la base du 500m jusqu' à la date limite fixée par l'annonce. Les poules, établies au début de la compétition, seront immuables jusqu'à la fin de la compétition.

Le nombre de patineurs engagés par poule sera établi en fonction du nombre des patineurs inscrits dans la catégorie. Les groupes (poules) sont déterminés comme suit:

Lames d'Or: les patineurs mixte hommes et dames les plus rapides
Lames d'Argent: les patineurs mixte hommes et femmes suivants
Lames de Bronze: les patineurs restants mixte hommes et femmes

Distances courues : 500m – 500 m – 1000m

Règles de course

Les deux premières distances se courent en deux tours (heat ,finale). La répartition des patineurs dans les finales se fait sur la base d'un classement par temps entre tous les patineurs du groupe (poule) concerné. La distance finale se court en un seul tour. La répartition des patineurs dans les finales s'effectue à partir du classement résultant des deux premières distances par addition des places.

Le vainqueur est celui qui a le plus petit total de point (addition des places obtenues sur chaque distance).

Les finales se font sans attribution de points.

Un classement général, homme et dames sera établi dans chacun des groupes (poules) par cumul des classements des trois distances.

Tout concurrent se doit de respecter les officiels, leurs consignes et le règlement sous peine de sanction. Dans tous les cas, l'esprit sportif devra d'être respecté par chacun : participants, officiels, ou responsables de club.

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participants dans chaque catégorie.





Récompenses

Tous les patineurs seront récompensés

Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 58mx28m sur laquelle sera tracée 3 pistes de 111,12m.

Le tour de la piste sera entièrement recouvert de 80 matelas de protection avec un doublement de matelas dans les virages.

Service Médical

Présence d'un service de premiers secours et d'évacuation des blessés. Assurance

Il incombe à chaque patineur, et à défaut au club de veiller que leurs patineurs bénéficient d'une assurance adéquate.

Équipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'un vêtement à jambes longues et manches longues, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou couvrant entièrement le cou (résistant à la coupure), de genouillères et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé. Les bouts de lames doivent avoir un arrondi d'un rayon de 10mm (pièce de 20cts).

Réunion des coaches et des teams leaders

La réunion officielle de la compétition se tiendra le **samedi 18 novembre à 10h45** à la patinoire en présence des coaches et des représentants des clubs et sous la responsabilité de l'Arbitre : **Vincent CHIRON** et du Coordinateur de course: **Stéphane LARRIERE**.

Arbitre adjoint : Alain JEANNE

Arbitre adjoint ; Martin HERAULT

Coordinateur de course adjoint : Catherine GASS

Starter : Olivier GRANDJEAN

Starter : Michel COCHET

Divers

Nous proposons pour le repas du midi plusieurs formules de restauration : divers sandwichs, et pizzas.





Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégories.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à **Jacques CRAIPEAU**, contact.choletshorttrack@gmail.com

Fait le 12 septembre 2017

Le Président de la section ACPG Cholet Short-Track

Jacques CRAIPEAU





HOTEL PARTENAIRE

Hôtel Campanile Cholet

2, Square Nouvelle France
49300 Cholet
02 41 62 86 79

AUTRES HOTELS

B&B

4 place Michel-Ange
Espace Performance, 49300 Cholet
02 41 46 80 80

Hôtel Première Classe

rue de Terre Neuve
ZAC de l'Ecuyère, 49300 CHOLET
02 41 70 77 11

Hotel Ibis Cholet

Avenue des Sables d'Olonne
49300 Cholet
02 41 62 45 45

